

# **Les chasseurs sont les grands gagnants de la création de l'Office Français de la Biodiversité (et de la Chasse...) !**

Génération.s et ses partenaires au sein du Printemps Européen proposent, face la mise en péril permanente de la protection de la biodiversité et de nos milieux naturels en France, un plan d'urgence absolue, d'envergure européenne, pour sauvegarder la biodiversité et le bien-être animal.

Bien qu'il ait mis plus de 3 ans pour trouver un consensus permettant sa création, l'Office Français de la Biodiversité (fusion de l'AFB et de l'ONCFS) semble utile pour la préservation de la nature et de la biodiversité, notamment en renforçant les compétences et les moyens de police environnementale par les agents publics de cet organisme.

Mais, nous le savons, le lobby de la chasse est extrêmement puissant en France. Nous en avons déjà eu un aperçu lorsque, sous pression des chasseurs, Emmanuel Macron avait renoncé à l'interdiction de la chasse à courre, pratique aussi désuète que barbare, ou encore lorsqu'il a diminué de moitié le prix du permis de chasser.

Cette fois, non contents de voir le nom du nouvel opérateur rebaptisé « Office Français de la Biodiversité et de la Chasse », les chasseurs ont fait pression sur les sénateurs qui ont introduit, dans le texte de loi, l'inscription des chasses traditionnelles dans le patrimoine national de la chasse. Cette loi permet donc aux chasseurs de perpétuer la chasse à la glu, notamment, qui est une pratique barbare qui laisse les oiseaux, emprisonnés dans la colle contenue dans des pièges sur les arbres, agoniser pendant de longues heures. Les chasseurs ont, par ailleurs, obtenu de pouvoir chasser les oiseaux pendant leurs périodes de migration, de reproduction et de nidification et de contourner les directives européennes de protection de certaines espèces d'oiseaux !

Les chasseurs sont donc, davantage que les défenseurs de la biodiversité, sortis grands gagnants de ce texte. Ils voient des méthodes de chasse barbares « reconnues et préservées » par l'office, ils deviennent gestionnaires des réserves naturelles régionales ou nationales et seront grassement rémunérés, environ 18 millions d'euros distribués aux fédérations départementales par l'État, en compensation leurs éventuels services rendus au maintien de la biodiversité, dont les modalités seront possiblement définies par les chasseurs eux-mêmes !

Services évidemment payés par les agences de l'eau ! Alors même qu'il manque encore 40 millions d'euros de financement pour permettre au futur office d'assurer ses missions, la ponction des agences de l'eau continue donc : l'eau payait déjà l'eau, finançait la préservation de la biodiversité, elle entretient désormais aussi la chasse. Il est temps que tout cela s'arrête ! Les enjeux liés à l'eau, à la préservation de ses qualités et de nos réserves sont trop importants face au réchauffement climatique et les sécheresses répétitives partout sur notre territoire. L'eau doit payer l'eau, point.

Génération.s et ses partenaires au sein du Printemps Européen proposent, face la mise en péril permanente de la protection de la biodiversité et de nos milieux naturels en France, un plan d'urgence absolue, d'envergure européenne, pour sauvegarder la biodiversité et le bien-être

animal :

- créer une Cour Européenne de l'Environnement pour punir, avec une tolérance zéro, les responsables de crimes contre la biodiversité et le vivant.
- faire reconnaître le crime d'écocide et de créer une cour européenne des droits de la nature pour garantir aux générations futures le droit à vivre dans un environnement sain et pérenne.